



RÉUNION MENSUELLE DU Vendredi 09 septembre 2016

Cette réunion s'est déroulée chez Bénédicte Kermadec (Merci)
en présence de Natasha Gomes de Almeida, Nathalie Alquier, Francine Cathelain, Karen Waks,
Caroline Leloup et Valérie Chorenslup

1° Dossier Assistants & Stagiaires

Le groupe en contact avec Natasha se réunit avant fin septembre et nous tient au courant.
Nous restons dans l'attente d'une (ou des) - proposition (s) afin de pouvoir prendre une décision
à notre prochaine AG.

Puis nous entamons une longue discussion sur les stagiaires conventionnés. Quelle est notre
marge de manœuvre quand nous avons besoin d'un-e assistant-e et que l'on nous propose un
stagiaire conventionné à la place ? Est-ce que dire « je préfère travailler seul » en ne faisant que
le strict nécessaire (rapports montage et rapport prod) ce n'est pas démontrer que nous
pouvons travailler seul -e ?

Nous en avons déjà débattu de ce sujet lors de notre dernière AG mais nous devons à nouveau
avoir une réflexion collective à la prochaine AG.

On nous a encore signalé le cas d'une stagiaire conventionnée embaucher au poste de scripte sur
une web série produite par France 2 avec le soutien du CNC.

Nous allons prévenir les syndicats.

2° Annexe 8&10 et autres sujets « politique »

Voici le CR des événements de l'été.

Un grand merci à Virginie Cheval.

*- la Loi Travail est passée avec l'usage du 49.3 début août. Désormais, l'accord d'entreprise
prime sur l'accord de branche pour ce qui concerne la durée du travail et les heures
supplémentaires (mais pas les salaires). Dans ces domaines, nos conventions collectives du
cinéma et de l'audiovisuel s'appliqueront désormais par défaut.*

*- toujours pas de revalorisation annuelle des salaires au 1er juillet bien que cette règle soit
inscrite dans la Convention Collective Cinéma...*

*- la nouvelle réglementation de l'assurance chômage est entrée en vigueur le 1er août. Pour
les fins de contrats intervenant après cette date, les droits seront désormais recalculés sur la
base de 507 heures sur 12 mois (la date anniversaire est flottante, comme avant 2003). A
noter également : élargissement des heures d'enseignement prises en compte, abaissement
du plafond de cumul allocations/salaires à 3797 euros/mois, augmentation des cotisations
employeurs, pas d'allocations versées pendant la période déclarée des congés.*

*- au plus tard au 1er décembre 2016 : basculement des réalisateurs de l'annexe 8 vers
l'annexe 10 et obligation de rémunération sous forme de salaire.*

- la Loi Création, Architecture et Patrimoine a été adoptée en juillet. Elle renforce les

obligations de transparence des producteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Par contre, elle autorise le recours à des artistes interprètes non rémunérés dans des spectacles avec billetterie.

- la mission de réflexion commandée par le CNC à Alain Sussfeld autour de la réforme de l'agrément a débouché sur un rapport rendu public en juin. Il vise à inciter les producteurs à faire leurs dépenses en France en échange de l'aide du CNC, en renforçant le poids de la langue et du lieu de tournage. Les syndicats de producteurs réclament une étude d'impact. Le CNC va ouvrir une concertation en vue d'une adoption en 2017.

- les syndicats de producteurs de films APC et UPF ont fusionné en une nouvelle organisation syndicale nommée UPC, qui devient la plus largement représentative (180 sociétés).

3° Site

Karen a relancé Pierre Miquel qui n'avait jamais répondu à ses questions pour les changements demandés.

Il devrait y répondre rapidement maintenant.

Le plus « urgent » il nous semble est de pouvoir gérer le nombre d'actualités. En effet nous pourrions par exemple dans une circonstance dramatique comme nous avons malheureusement connu dernièrement avec le décès de Laurence Lemaire de n'avoir qu'une seule « actu » pendant un certain temps.

4° Femis

Une rencontre est prévue avec les élèves scripte de 3ème année le 5 octobre.

5° Transmissions de nos négociations en série TV

Nous tenons à rappeler encore une fois l'importance de diffuser sur « cris » le résultat de nos négociations salariales surtout quand nous faisons de la série TV.

Il est important de comprendre la nécessité de contacter via LSA (en perso ou par la liste « Cris... ») **le scripte qui nous a précédé pour obtenir les mêmes conditions au minimum.**

Le but est de ne pas revoir à la baisse les salaires et/ou des conditions favorables (nombre de jours de prépa, assistante, mises à dispo, etc...). Les membres LSA doivent tout faire pour maintenir les meilleurs acquis et éviter de les faire perdre aux membres LSA (et en général à nos collègues scriptes) qui suivront. Il est difficile de faire remonter la pente à un accord dégradé.

6° Atelier numérique

Nous souhaitons organiser le prochain atelier numérique début novembre afin que Nathalie puisse nous montrer sa méthode de travail sur Ipad et sans scénario papier.

Nous espérons aussi pouvoir ce même jour faire une présentation de l'application sur laquelle nous avons collaboré (voir CR AG).

D'autres méthodes de travail sur Ipad seront aussi abordées suivant les dispo de chacun et chacune.

Vous recevrez bientôt un mail sur « cris » pour l'organisation de cet atelier (Merci Delphine !).

7° Cinémathèque

Les photos de l'expo ont été réalisées. Il faut maintenant lancer un petit groupe de travail autour du projet. Nous avons bien compris que la cinémathèque ne nous aiderait pas financièrement. Mais que voulons faire ? un livre ? papier ? numérique ? les 2 ?

8° Problème province/Paris

Concernant le « problème » paris/province, les défraiements et la question du logement un débat lors de notre prochaine AG serait souhaitable, possiblement suivi d'un vote pour un positionnement collectif sur cette question.

Mini Dépêche Culturelle ☺

Bénédicte a vu « Nocturama » de Bertrand Bonello et Divines de Houda Benyamina. Elle ne tient pas à en dire plus sauf que ces 2 films sont totalement en opposition sur la forme, le fond et leurs moyens de production, mais il est fort intéressant de les mettre en résonance.

Valérie vous recommande un lieu dédié au Street art à Malakoff « la réserve »
www.expo-legrand8.com

PROCHAINE RÉUNION LE VENDREDI 4 NOVEMBRE !!!